



**Trois questions à M. Jean-Charles PAUZE, Président du Directoire du groupe REXEL**

### En quoi l'environnement est-il stratégique pour Rexel ?

Pour répondre aux défis de la raréfaction des ressources, du réchauffement climatique et du développement des énergies renouvelables, des solutions existent. Le métier de Rexel, élaborer et diffuser des solutions électriques innovantes, contribue à un progrès durable dans l'habitat, le tertiaire et l'industrie, à travers le monde. En tant que distributeur de solutions éco-performantes, nous

considérons comme essentielles la réduction de notre empreinte environnementale et la conformité avec la réglementation des produits que nous proposons.

L'environnement est donc naturellement positionné au cœur de notre stratégie de développement.

### Quelles actions concrètes avez-vous mises en place ?

Sur le pilier environnemental, l'accent est mis sur la diffusion de bonnes pratiques au niveau des agences et du Groupe. Dans un souci d'amélioration continue, nous avons déployé un système de management de l'environnement et lancé une démarche Bilan Carbone™.

Nous travaillons sur nos achats indirects, sur l'amélioration de nos installations logistiques ou encore sur la collecte et le recy-

clage du matériel électrique en fin de vie. Mais c'est auprès de nos clients que notre action est la plus significative.

### Comment cette stratégie se traduit-elle pour vos clients ?

Des gisements considérables existent pour réduire les consommations énergétiques, notamment dans le bâtiment ou l'industrie, avec des retours sur investissement qui peuvent être de un à deux ans. Rexel possède une solide expertise en matière de maîtrise des consommations énergétiques et la met au service de ses clients via une offre de solutions étendue. À travers des actions spécifiques – audits énergétiques, préconisation de produits économes en énergie ou favorisant les énergies renouvelables, formation des collaborateurs et des clients, participation au recyclage –, le Groupe met son savoir-faire au service de l'environnement autant que de ses clients.

## édito

### 2012 : 20 ans, on passe la vitesse supérieure ?

La conférence climat de Durban s'est terminée, avec quelques progrès concrets et un certain optimisme sur la dynamique de la négociation internationale vers un accord plus large que le protocole de Kyoto.

De quoi encourager les membres d'EpE dans la transformation progressive de leurs stratégies et pratiques, bien engagée comme le montrent ci-contre les réponses des dirigeants de Rexel et Vallourec.

Cette mutation, initiée il y a vingt ans, devrait aujourd'hui être accélérée pour servir la croissance démographique et économique mondiale sinon européenne avec les ressources d'une seule planète. Comme le suggère notre Question Ouverte, les entreprises auront intérêt à être présentes à Rio pour apporter leur expérience de la croissance verte et participer aux débats sur la gouvernance mondiale de l'environnement.

Meilleurs vœux à tous pour 2012 !

**Claire Tutenuit,**  
Délégué Général



**Trois questions à M. Philippe CROUZET, Président du Directoire de VALLOUREC**

### Quels sont les moteurs de la démarche environnementale de Vallourec ?

Pour satisfaire les besoins d'une population mondiale en croissance et accompagner le développement économique des pays émergents, nous devons relever un immense défi : gérer et exploiter au mieux les ressources énergétiques de la planète, tout en réduisant l'empreinte environnementale de l'activité humaine.

Nous développons des solutions innovantes à base de tubes en acier qui permettent une exploitation responsable des ressources naturelles, en particulier pétrole et gaz.

Nos trois enjeux majeurs sont : accompagner nos clients dans leur recherche de performance et de sécurité de leurs opérations, assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs, enfin utiliser avec sobriété les ressources nécessaires à notre activité pour diminuer notre empreinte environnementale.

Le développement durable constitue donc l'un des piliers de notre stratégie.

### Quelles sont vos priorités en matière d'environnement, vous êtes-vous fixé des objectifs chiffrés ?

Oui, le Comité exécutif de Vallourec s'est fixé une série d'objectifs de réduction des consommations d'énergie, d'eau et de matières premières, de limitation des nuisances locales (bruit) et de valorisation des déchets. A titre d'exemple, un objectif est de réduire d'au moins 20 % la consommation du groupe en gaz et en électricité [par unité de production] d'ici 2020 par rapport à 2008 ; un autre est de valoriser 95 % des déchets.

### Comment prenez vous en compte la biodiversité ?

Certaines activités de Vallourec ont un lien direct avec la biodiversité et conduisent le Groupe à prendre des mesures très concrètes depuis plusieurs années. C'est le cas au Brésil où nos besoins énergétiques sont satisfaits par du charbon de bois issu de nos plantations : nous possédons 250 000 hectares (ha) dont 1/3 de forêts natives qui sont préservées, et 2/3 de forêts d'eucalyptus dont une partie est replantée chaque année. En collaboration avec les autorités, les experts et les acteurs locaux, nous préservons la biodiversité par exemple à travers le maintien des couloirs écologiques entre les zones, pour permettre une libre circulation des animaux. Nous réaménageons aussi d'anciennes zones minières, 10 ha en 2010, par la plantation d'espèces natives de la région – arbres, herbes et légumineuses. Au fil des années, ce sont plus de 170 ha qui ont ainsi été restaurés.

# Rio 2012 : quel rôle pour les entreprises ?

Preuve du développement d'une culture mondiale de respect de l'environnement, les sommets de la Terre présentent un enjeu symbolique important. Ils visent à démontrer la capacité collective à gérer les problèmes planétaires et affirmer la nécessité d'une croissance écologique.

Le Sommet de la Terre de Rio de 2012 sera le vingtième anniversaire de celui de 1992.

Ce dernier s'était conclu par la signature de la Déclaration de Rio. Elle a fixé les lignes d'action visant à assurer une meilleure gestion de la planète et a fait progresser le concept des droits et des responsabilités des pays dans le domaine de l'environnement. Cependant elle n'est pas juridiquement contraignante: elle reconnaît la souveraineté des États à « exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'environnement et de développement ». Le Sommet de Rio a enfin permis à la Communauté internationale d'adopter deux conventions qui sont depuis lors entrées dans la vie de nombre d'entreprises:

- la Convention-cadre sur le changement climatique
- la Convention sur la diversité biologique.

Vingt ans plus tard, force est de constater que ces résolutions ont été insuffisantes par

rapport à leurs objectifs : les émissions de gaz à effet de serre ont été en 2010 les plus fortes de l'histoire, l'érosion de la biodiversité s'accroît. L'aspiration à la croissance économique immédiate paraît plus forte que le souci de préserver les conditions de vie des générations futures.

La question qui sera ouverte à Rio en 2012 est donc : comment accélérer la transformation du développement ?

La croissance verte est reconnue aujourd'hui comme techniquement possible. Son déploiement suppose une coopération de tous les acteurs :

- les consommateurs ont besoin de solutions, produits et services ayant une empreinte écologique réduite en répondant aux mêmes désirs et aspirations ;
- les entreprises généraliseraient les solutions à ces attentes si le cadre économique le leur permettait ; elles ont besoin que des politiques publiques influencent la demande des consommateurs et des marchés ;
- pour adopter ces politiques, les dirigeants politiques ont besoin d'une acceptation sociale de règles plus favorables à l'environnement, et pour cela doivent répondre aux questions de répartition, des efforts et des richesses, entre États et à l'intérieur de

chaque nation.

Accélérer la mutation vers une croissance verte, ou un développement responsable, apparaît ainsi comme un défi à l'organisation collective de la population mondiale. L'objet d'une gouvernance internationale de l'environnement serait de faciliter l'émergence de réponses à la fois globales et adaptées aux contextes locaux.

Les entreprises sont des acteurs indispensables de cette accélération. Montrer qu'elle est possible, qu'elles ont les technologies nécessaires, faire connaître leurs expériences et les solutions qu'elles proposent, débattre de leurs conditions de déploiement, seraient des contributions fortes aux débats de Rio 2012.

Un dialogue mérite en particulier de prendre place à Rio : l'articulation des initiatives publiques et privées, indispensable pour financer ce nouveau développement économique aux niveaux national et international. Le Sommet de la Terre est l'enceinte pertinente pour faire avancer le dialogue privé-public en ce sens.

Claire Tutenuit  
Délégué Général

## Dialogues

### Climat-Energie

Les deux nouveaux standards du GHG-Protocole, « Product Standard » et « Value Chain Standard » publiés cet automne par le WBCSD ont été présentés à Paris le 14 décembre lors d'un événement organisé par EpE en partenariat avec l'Ademe, l'ORSE, OREE, le Comité 21 et l'Institut RSE.

EpE a participé et sponsorisé la conférence « Après Durban » organisée par l'association des anciens étudiants du Master Economie du Développement Durable de l'Environnement et de l'Energie (EDDEE) de ParisTech.

### Biodiversité

La version française du guide « Entreprises et écosystèmes : Comprendre, Evaluer et Valoriser », traduction du Corporate Ecosystem Valuation publié par le WBCSD, est disponible sur [www.epe-asso.org/publ/cev](http://www.epe-asso.org/publ/cev). La table-ronde de présentation, en présence d'Antoine Frérot, PDG de Veolia, a rassemblé plus d'une centaine de participants.

### Eau

EpE organisera un side-event sur l'ISR et l'empreinte eau lors du prochain Forum

Mondial de l'Eau à Marseille, le 13 mars 2012. En partenariat avec EpE, Deloitte France a conduit une étude sur la façon dont les entreprises prennent en compte l'eau dans leurs décisions stratégiques et managériales. Cette étude sera présentée au public lors de ce side event.

### Rio 2012

EpE co-animera un atelier lors de la conférence « Vers une nouvelle gouvernance mondiale de l'environnement » qui aura lieu les 30 et 31 janvier au Palais de l'ena.

### Economie et environnement

Claire Tutenuit a été nommée membre du Conseil Economique du Développement Durable, instance consultative du MEDDTL.

### Du côté du WBCSD

M. Peter Bakker a pris ses fonctions de Président du WBCSD.

### Du côté des membres

Economie d'énergie a rejoint EpE.

### Les membres d'EpE

AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • ARCELORMITTAL  
• AREVA • AXA • BASF FRANCE •  
BAYER FRANCE • BECITIZEN • BNP PARIBAS  
• CAISSE DES DEPOTS • CIMENTS CALCIA  
• COCA-COLA ENTREPRISE • DELOITTE • EADS •  
ECONOMIE D'ENERGIE • EDF • ERM • GDF SUEZ •  
LA POSTE • LAFARGE • MARSH • MICHELIN  
• MOBIVIA • PRIMAGAZ • PSA • RATP • RENAULT  
• REXEL • RTE • SAINT-GOBAIN • SANOFI  
• SCHNEIDER ELECTRIC •  
SECHE ENVIRONNEMENT • SEQUANA •  
SIA CONSEIL • SNCF • SOCIETE GENERALE  
• SOLVAY • SUEZ ENVIRONNEMENT • TOTAL  
• VALLOUREC • VEOLIA ENVIRONNEMENT •  
VESUVIUS • VINCI



### La Lettre d'EpE N°23 - Janvier 2012

Retrouvez cette lettre et tous les travaux d'EpE sur [www.epe-asso.org](http://www.epe-asso.org)  
Directeur de la publication : Claire TUTENUIT  
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339  
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS  
Tél : +33 1 49 70 98 50 - Fax : +33 1 49 70 02 50  
Abonnement - désabonnement : [lalettre@epe-asso.org](mailto:lalettre@epe-asso.org)  
Imprimé sur papier recyclé ou sur votre papier